



Ministère de l'Intérieur

Groupement de gendarmerie
départementale des Côtes d'Armor
Compagnie de DINAN
**Brigade Territoriale Autonome
de DINAN**

NOTE D'INFORMATION

Madame, Monsieur,

Depuis le début de l'année 2018, force est de constater **qu'il y a une augmentation des cambriolages**, partout dans le pays, et le département Des Côtes d'Armor n'est malheureusement pas épargné.

Pour lutter plus efficacement contre ce phénomène, certains principes simples peuvent vous permettre d'éviter d'être victime de cambriolage et peuvent permettre d'identifier et d'interpeller les auteurs de ces méfaits. **Nous comptons sur la population qui a un rôle très actif à jouer dans la prévention de la délinquance en étant particulièrement attentive.**

- ▶ Pour tout fait anormal, avisez sans délai la brigade de gendarmerie locale.
- ▶ La connaissance des riverains vous permet d'identifier rapidement des individus étrangers au quartier
- ▶ Notez les renseignements que vous ne manquerez pas de communiquer aux gendarmes
 - Nombre et signalement des auteurs (taille, vêtements, signes particuliers : lunettes, tatouages, accent.....)
 - Type de véhicule (marque, type, immatriculation, points particuliers : antenne, autocollant.....)
 - Propos tenus
 - Direction de fuite
- ▶ Méfiez-vous des démarcheurs, des faux agents – Edrf/Poste, des faux gendarmes ou policiers, vendeurs de calendriers ou autres objets : dans le doute, faites le 17
- ▶ Si malheureusement, malgré les mesures préventives que vous aurez appliquées, vous êtes victime d'un cambriolage
 - **Ne touchez à rien**
 - **Ne modifiez pas l'état des lieux**
- ▶ Mais informez immédiatement la brigade de gendarmerie dont vous dépendez.
- ▶ Par ailleurs, la gendarmerie locale se tient à votre disposition pour des conseils utiles à la prévention des cambriolages.

Brigade territoriale Autonome de DINAN

**14 Place Duguesclin – 22100 DINAN tph : 02.96.87.74.00 - fax : 02.96.87.74.29
mail : bta.dinan@gendarmerie.interieur.gouv.fr**